

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 3 juin 2019, à 19h00, présidé par monsieur le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Réal Crête	M. Steve Lanciaux
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux	Mme Jeanne Dubois

Et le secrétaire-trésorier Marc-Antoine Lefebvre.

2019-06-03-01: MODIFICATION A L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification.

2019-06-03-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par le secrétaire-trésorier en incluant les modifications.

1. Moment de recueillement
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption des minutes du 6 mai 2019
6. Adoption des minutes du 13 mai 2019
7. Adoption des minutes du 16 mai 2019
8. Lecture et approbation des comptes
 - Liste des comptes fournisseurs
 - Rémunérations, prélèvements et autres
9. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
10. Suivi de dossiers

Pause

11. Résolution
 - Adoption du règlement 287 modifiant le règlement du plan d'urbanisme 236 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Coaticook
 - Adoption du règlement 288 modifiant le règlement de zonage 237 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Coaticook
 - Adoption du règlement 289 modifiant le règlement de lotissement 238 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Coaticook
 - Adoption du règlement 290 modifiant le règlement de construction 239 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Coaticook
 - Adoption du règlement 291 modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction 248 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Coaticook
 - Adoption du règlement 292 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale
 - Adoption du règlement 293 modifiant le règlement sur les usages conditionnels 243 afin de retirer les dispositions relatives aux fermettes et assurer la cohérence avec le règlement de zonage modifié
 - Adoption du règlement 294 modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble 242 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Coaticook
 - Congrès de la FQM 2019

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

S

no de résolution
ou annotation

- Contrat de location – Entreposage La Vieille École
- Projet PACES
- Demande de subvention au programme Nouveaux horizons pour les aînés pour le projet de rénovation du centre communautaire
- Travaux sur les chemins Lanciaux et Chamberlain
- Travaux sur la route 251
- Transfert des dossiers municipaux à la firme d'avocats Cain Lamarre
- Table de concertation culturelle

12. Loisirs
13. Trois Villages
14. Famille et culture
15. Journal
16. Usine d'épuration
17. Aqueduc
18. États financiers mensuels
19. Dépôt du rapport de correspondance
20. Régie incendie
21. Régie des déchets solides
22. Divers
 - Prochaine réunion de travail
 - Prochaine assemblée ordinaire
23. Période de questions
24. Autres sujets
25. Levée

Adopté.

2019-06-03-03: PERIODE DE QUESTIONS

Un citoyen mentionne que des panneaux de signalisation sont au sol. Le Conseil répond que la situation sera rétablie prochainement.

2019-06-03-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 6 MAI 2019

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session ordinaire du 6 mai 2019 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2019-06-03-05: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 13 MAI 2019

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session extraordinaire du 13 mai 2019 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2019-06-03-06: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2019

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session extraordinaire du 16 mai 2019 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

2019-06-03-07: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payées. Chèques 7021 à 7057 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (113 237,65 \$), la liste des prélèvements (mai 2019) et le rapport de salaires versés (mai 2019) en date du 31 mai 2019.

Certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

Adopté.

2019-06-03-08: RAPPORT DU MAIRE ET DES INSPECTEURS

Monsieur le maire Gérard Duteau fait la lecture du rapport du maire 2018 et en fait le dépôt.

La MRC de Coaticook a accepté neuf projets dans le cadre du Fonds de développement de la MRC de Coaticook, dont le projet de rénovation du centre communautaire pour 31 096\$. Les deux projets de la municipalité déposés au Fonds des cours d'eau ont également été acceptés.

Le 6 juin aura lieu l'Assemblée générale annuelle de la Table de Concertation culturelle.

La MRC de Coaticook tiendra un Lac-à-l'épaulé cet automne.

2019-06-03-09: SUIVI DE DOSSIERS

Le directeur général fait le suivi de dossier concernant la station d'épuration des eaux et discute de sa participation à la soirée d'information sur la pollution lumineuse.

2019-06-03-10: ADOPTION DU REGLEMENT 287 MODIFIANT LE REGLEMENT DU PLAN D'URBANISME 236 AFIN D'ETRE EN CONCORDANCE AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA MRC DE COATICOOK

ATTENDU que le SADD 6-25 est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2018 ;

ATTENDU que la municipalité doit adopter tout règlement de concordance dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur schéma ;

ATTENDU que la municipalité compte saisir des opportunités qui ne relèvent pas de la concordance stricte par le présent règlement ;

ATTENDU que le processus de modification doit commencer par l'adoption d'un projet de règlement ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU que le projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'approuver et d'adopter le règlement n° 287 « *Règlement modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme 236 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) 6-25 de la MRC de Coaticook* ».

Adopté.

2019-06-03-11: ADOPTION DU RÈGLEMENT 288 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 237 AFIN D'ÊTRE EN CONCORDANCE AU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA MRC DE COATICOOK

ATTENDU que le SADD 6-25 est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2018 ;

ATTENDU que la municipalité doit adopter tout règlement de concordance dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur schéma ;

ATTENDU que la municipalité compte saisir des opportunités qui ne relèvent pas de la concordance stricte par le présent règlement ;

ATTENDU que la municipalité a également modifié son règlement sur le plan d'urbanisme ;

ATTENDU que le processus de modification doit commencer par l'adoption d'un projet de règlement ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU que le projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU qu'une consultation publique a eu lieu le 24 avril 2019 ;

ATTENDU que des changements supplémentaires ont été requis. Ces changements ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire ;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité d'approuver et d'adopter le règlement n° 288 « *Règlement modifiant le règlement de zonage 237 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) 6-25 de la MRC de Coaticook et autres modifications* ».

Adopté.

2019-06-03-12: ADOPTION DU REGLEMENT 289 MODIFIANT LE REGLEMENT DE LOTISSEMENT 238 AFIN D'ETRE EN CONCORDANCE AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA MRC DE COATICOOK

ATTENDU que le SADD 6-25 est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2018 ;

ATTENDU que la municipalité doit adopter tout règlement de concordance dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur schéma ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

ATTENDU que la municipalité compte saisir des opportunités qui ne relèvent pas de la concordance stricte par le présent règlement ;

ATTENDU que le processus de modification doit commencer par l'adoption d'un projet de règlement ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU que le projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU qu'une consultation publique a eu lieu le 24 avril 2019 ;

ATTENDU que des changements ont dû être apportés. Ces changements ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire ;

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité d'approuver et d'adopter le règlement n°289 « *Règlement modifiant le règlement de lotissement 238 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) 6-25 de la MRC de Coaticook* ».

Adopté.

2019-06-03-13: ADOPTION DU REGLEMENT 290 MODIFIANT LE REGLEMENT DE CONSTRUCTION 239 AFIN D'ETRE EN CONCORDANCE AU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA MRC DE COATICOOK

ATTENDU que le SADD 6-25 est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2018;

ATTENDU que la municipalité doit adopter tout règlement de concordance dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur schéma ;

ATTENDU que la municipalité compte saisir des opportunités qui ne relèvent pas de la concordance stricte par le présent règlement ;

ATTENDU que le processus de modification doit commencer par l'adoption d'un projet de règlement ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU que le projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité d'approuver et d'adopter le règlement n° 290 « *Règlement modifiant le règlement de construction 239 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) 6-25 de la MRC de Coaticook et autres modifications* ».

Adopté.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

**2019-06-03-14: ADOPTION DU REGLEMENT 291 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES
CONDITIONS D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION 248 AFIN
D'ÊTRE EN CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA MRC DE COATICOOK**

ATTENDU que le SADD 6-25 est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2018 ;

ATTENDU que la municipalité doit adopter tout règlement de concordance dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur schéma ;

ATTENDU que la municipalité compte saisir des opportunités qui ne relèvent pas de la concordance stricte par le présent règlement ;

ATTENDU que le processus de modification doit commencer par l'adoption d'un projet de règlement ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU que le projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité d'approuver et d'adopter le règlement n° 291 « *Règlement modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction 248 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) 6-25 de la MRC de Coaticook et autres modifications* ».

Adopté.

**2019-06-03-15: ADOPTION DU REGLEMENT 292 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE**

ATTENDU que le Conseil prend en compte le règlement n° 292 « *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* » et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité d'approuver et d'adopter le règlement n° 292 « *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* ».

Adopté.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

2019-06-03-16: ADOPTION DU RÈGLEMENT 293 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS 243 AFIN DE RETIRER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX FERMETTES ET ASSURER LA COHERENCE AVEC LE RÈGLEMENT DE ZONAGE MODIFIÉ

ATTENDU que le SADD 6-25 est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2018 ;

ATTENDU que la municipalité doit adopter tout règlement de concordance dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur schéma ;

ATTENDU que la municipalité compte saisir des opportunités qui ne relèvent pas de la concordance stricte par le présent règlement ;

ATTENDU que le processus de modification doit commencer par l'adoption d'un projet de règlement ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU que le projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU qu'une consultation publique a eu lieu le 24 avril 2019 ;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité d'approuver et d'adopter le règlement n° 293 « *Règlement modifiant le règlement sur les usages conditionnels 243 afin de retirer les dispositions relatives aux fermettes et assurer la cohérence avec le règlement de zonage modifié* ».

Adopté.

2019-06-03-17: ADOPTION DU RÈGLEMENT 294 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE 242 AFIN D'ÊTRE EN CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA MRC DE COATICOOK

ATTENDU que le SADD 6-25 est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2018 ;

ATTENDU que la municipalité doit adopter tout règlement de concordance dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur schéma ;

ATTENDU que la municipalité compte saisir des opportunités qui ne relèvent pas de la concordance stricte par le présent règlement ;

ATTENDU que le processus de modification doit commencer par l'adoption d'un projet de règlement ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU que le projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité d'approuver et d'adopter le règlement n^o 294 « *Règlement modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble 242 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) 6-25 de la MRC de Coaticook* ».

Adopté.

2019-06-03-18: CONGRES 2019 DE LA FQM

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité d'inscrire messieurs les conseillers Réal Crête et Robin Cotnoir au Congrès 2019 de la FQM et de défrayer les frais inhérents à cette activité.

Adopté.

2019-06-03-19: CONTRAT DE LOCATION – ENTREPOSAGE LA VIEILLE ECOLE

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité d'accepter la location d'un espace (15' X 45') dans le hangar extérieur non chauffé d'Entreposage La Vieille École, au 806, rue Principale, pour une durée de cinq ans pour un montant total de 4 300\$ plus les taxes applicables. La location sera donc de juillet 2019 à juin 2024 inclusivement. Le montant sera versé annuellement pour un montant de 860\$, taxes en sus, à chaque année.

Adopté.

2019-06-03-20: PROJET PACES

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité d'autoriser le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) à effectuer un échantillonnage d'eau dans le cadre de son Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES).

Adopté.

2019-06-03-21: DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AINÉS POUR LE PROJET DE RENOVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière au programme Nouveaux horizons pour les aînés d'un montant de 25 000\$ dans le cadre du projet de rénovation du centre communautaire.

Adopté.

2019-06-03-22: TRAVAUX SUR LES CHEMINS LANCIAUX ET CHAMBERLAIN

Monsieur le conseiller Steve Lanciaux déclare ses intérêts et quitte l'assemblée le temps des délibérations.

CONSIDÉRANT l'état actuel des chemins Lanciaux et Chamberlain ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'accorder un budget de 70 000\$ pour la réfection des chemins Lanciaux et Chamberlain.

Adopté.

2019-06-03-23: TRAVAUX SUR LA ROUTE 251

Monsieur le conseiller Steve Lanciaux revient dans l'assemblée.

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'accorder un budget de 95 000\$ pour les travaux de rechargement de et de pose de membrane prévus sur la route 251.

Adopté.

2019-06-03-24: TRANSFERT DES DOSSIERS MUNICIPAUX A LA FIRME D'AVOCATS CAIN LAMARRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. à compter de ce jour jusqu'au 31 décembre 2019 selon les termes de l'offre de services présentée par le cabinet Monty Sylvestre pour l'année 2019, précédemment acceptée par résolution du conseil et d'autoriser, au besoin, toute une substitution de procureur dans les dossiers judiciairisés.

Adopté.

2019-06-03-25: TABLE DE CONCERTATION CULTURELLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la municipalité à la Table de concertation culturelle de la MRC pour l'année 2019-2020 pour un montant de 25\$.

Adopté.

2019-06-03-26: LOISIRS

Acti-Sports garde actif cet été le gymnase pour des activités libres ainsi que la salle de conditionnement physique. La programmation pour l'automne est en cours d'élaboration.

Le Comité Sports-Loisirs de l'Estrie a tenu son assemblée générale annuelle le 26 mai dernier. Monsieur le conseiller Réal Crête dépose le rapport annuel.

Monsieur le conseiller Steve Lanciaux fait état de sa rencontre avec la municipalité de Dixville concernant la Ligue des p'tits bonshommes.

2019-06-03-27: TROIS VILLAGES

La tournée d'autobus des Trois villages a eu lieu le 25 mai dernier. 27 personnes ont participé et l'activité a été très agréable.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

2019-06-03-28: FAMILLE ET CULTURE

C'est la fin des activités du Café entre-amis pour la saison 2018-2019. Les activités recommenceront à l'automne. Il y a eu une moyenne de 22 participants par semaine cette saison.

Le 13 juin prochain, une activité dans le cadre de la Journée contre la maltraitance envers les aînés se déroulera au centre communautaire de Saint-Herménégilde.

Une rencontre du comité de renouvellement de la politique familiale et des aînés a eu lieu le 27 mai dernier. La politique sera présentée à l'automne.

2019-06-03-29: JOURNAL

La prochaine parution aura lieu en juillet.

2019-06-03-30: USINE D'EPURATION

Aucune nouvelle information.

2019-06-03-31: AQUEDUC

Aucune nouvelle information.

2019-06-03-32: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose les états financiers mensuels au 31 mai 2019.

2019-06-03-33: RAPPORT DE CORRESPONDANCE

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose le rapport de correspondance du 7 mai au 3 juin 2019.

**2019-06-03-34: REGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA REGION DE
COATICOOK**

Aucune information.

**2019-06-03-35: REGIE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DE LA REGION DE
COATICOOK**

L'entente intermunicipale de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook a été renouvelée.

2019-06-03-36: DIVERS

Prochaine réunion de travail : Mardi le 25 juin 2019, 18h30

Prochaine assemblée : Mardi le 2 juillet 2019, 19h00

2019-06-03-37: PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M
S

no de résolution
ou annotation

2019-06-03-38: AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet.

2019-06-03-39: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Réal Crête propose la levée de l'assemblée à 20h53.

Secrétaire-trésorier

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.